

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Nom de la collectivité locale ou de l'association :

Forme juridique de la personne morale :

Siège sociale (adresse, téléphone, mail) :

N° SIRET (pour les associations) :

Représentant légal (nom, adresse, téléphone, mail) :

Nom du gestionnaire de la structure (si celui-ci est différent du demandeur) :

Personne assurant le suivi du dossier :

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Dossier à retourner par mail à afc@caf22.fr

Pour plus de renseignements : contacter votre conseiller territorial en action sociale

Présentation du projet

Evaluation de l'année N-1 si le projet a été soutenu par la Caf (nombre de jeunes, nombre de missions, temps de valorisation, satisfaction, points positifs, points d'amélioration...) :

Projet pour cette année :

Public (nombre prévisionnel, mixité, âge) :

Missions proposées (nombre prévisionnel, nature des missions) :

Les jeunes sont-ils à l'initiative de certaines missions (si oui lesquelles) ? :

Communication auprès des jeunes (support d'information) :

Intérêts du projet pour :

- Le territoire (partenariat...) :

- Les jeunes :

Valorisation de l'action des jeunes à l'issue des missions :

Budget prévisionnel

Montant de l'aide sollicitée :

Fournir un plan de financement.

A noter : La demande de subvention doit parvenir à la Caf avant le démarrage de l'action.

SIGNATURE ET CACHET DU DEMANDEUR

Documents à joindre en annexe

- Le plan de financement

Pour les associations uniquement

- Les statuts de l'association lors de votre première de demande auprès de la Caf.

Les pièces suivantes sont à fournir sauf si votre association les a déjà transmises cette année pour un autre dossier :

- La composition du conseil d'administration.
- Le compte de résultat et le bilan comptable de l'exercice écoulé.
- Le budget prévisionnel de fonctionnement de l'association pour l'exercice à venir.
- Le relevé d'identité Bancaire (RIB) ou Postale (RIP) – indispensable pour le règlement de l'aide.